

la religion ; adressez-vous, je vous en prie, à un prêtre, et je vous dirai que c'est seulement, en Notre Rédempteur et Notre Sauveur Jésus-Christ, que vous avez quelque espoir de salut, par le moyen de la prière et de la pénitence.

Ecoutez ce qui est écrit :

Liv. 12, 4.—Ne craignez point ceux qui tuent le corps, et qui après cela ne peuvent rien faire de plus.

5. Mais je vous montrerai qui vous devez craindre ; craignez celui qui après avoir ôté la vie, a le pouvoir d'envoyer dans l'enfer ; oui, je vous le dis, c'est celui-là que vous devez craindre.

Mat. 10, 280. Même sentiment :

La sentence de la cour est celle de la loi :

Que pour le meurtre et la félonie dont vous êtes convaincu, vous soyez envoyé à la prison commune du district et que vous soyez détenu là jusqu'au 17 novembre prochain, et qu'alors vous soyez traduit à la place d'exécution, et être là pendu par votre cou jusqu'à ce que mort s'en suive.

Et que Dieu tout puissant accorde à votre âme la miséricorde divine.

Pendant tout le temps que le Juge s'adresse au prisonnier, ce dernier demeure impassible et ferme et prête une oreille attentive pour saisir chaque parole que prononce Son Honneur. On n'a rien remarqué d'insolite sur la figure du prisonnier, si ce n'est une vive rou-